



COMMENT GARDER L'ISO FONCTIONNALITE

FONCTIONNALITES

Modifications

Lignes de marchés

Duplication de demandes d'achats ou de commandes

Bon de commande QED

Contrôle des dates de lissage

Contrôle facture

Éléments de listes de demandes ou commandes d'achats

Intégration des lignes en erreur : sas facture

Calcul des révisions liées au marché

Lignes de demandes d'achats

Bon à payer

Contrôle des échéances

Lignes de factures à intégrer : données brutes

Nouvelle expérience utilisateur

Page objet des articles achetés 360

Corrections

WebService des références articles/fournisseurs de transfert

Modification du connecteur Provigis

Modification des informations comptables à la réception

Livraison des demandes de services

Demandes et commandes d'achats

Commandes d'achats

Affectation du compte des immobilisations provisoires

Duplication des références articles/fournisseurs

Intégration des documents associés aux factures

Purge des signatures multicritères

Lignes de réceptions en montant

Création des équipements

Déclaration d'échanges de biens par voie informatique

MODULES

Modifications

SACLAD - Factures avec lecture automatique de documents

SACFEL - Factures électroniques

RSE/CSRD - Connecteur bilan carbone

STRUCTURES DE DONNEES

Modifications de tables

SATFB - Factures achats à intégrer : données brutes

Ce document présente les évolutions survenues sur l'application Cegid XRP Ultimate Achats en J2.

Comment garder l'iso fonctionnalité

Aucune modification de paramétrage n'est nécessaire pour que le fonctionnement soit comme avant le passage de la release.

Fonctionnalités

Modifications

Lignes de marchés

Lors de la modification de l'état d'une ligne de marché, modification de l'état de la référence article/fournisseur (GRAF) associée si celle-ci a été générée à partir de la ligne de marché (numéro de ligne de la référence article/fournisseur égal au numéro de la ligne de marché).

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GMADA - Lignes de marchés de type 1 (Transaction SAIMAD)

GMALA - Lignes de marchés de type 2 (Transaction SAIMAL)

Duplication de demandes d'achats ou de commandes

Lors de la duplication d'une demande d'achats ou d'une commande, ajout de la possibilité de modifier la référence chez le fournisseur par rapport à la demande d'achats ou commande origine.

Pour cela, dans les "Colonnes à modifier", il faut sélectionner la référence fournisseur et saisir la valeur à affecter pour la nouvelle demande d'achats ou commande dans le champ correspondant.

Il est également possible de mettre à blanc (effacer) la référence chez le fournisseur dans la demande d'achats ou commande générée. Pour cela, après avoir sélectionné la référence fournisseur dans les "Colonnes à modifier", il suffit de ne rien préciser dans la valeur correspondante.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GCDA - Commandes d'achats (Transaction SAICDA)

GDAI - Demandes d'achats (Transaction SAIDAE)

TDCDA - Duplication de commandes (Transaction SATDCDA)

Bon de commande QED

Optimisation de la recherche des données en base afin que l'édition soit plus rapide.

De plus, au niveau du paramétrage du traitement (GTRB), il est possible d'utiliser l'option java "QRINJVM" afin d'améliorer le temps d'exécution dans la machine virtuelle Java.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EBCDA02 - Bon de commande QED (Transaction SAEBCDA2)

Contrôle des dates de lissage

Ajout de la possibilité de contrôler, dès la saisie de la commande et de ses lignes et/ou lors de la valorisation de la facture, que les dates nécessaires pour alimenter les informations de lissage (GEPL) lors de l'engagement de la commande (TVCC) ou lors de la comptabilisation de la facture (TVCC), sont renseignées.

Explications

En commande, le contrôle est effectué en fonction du paramètre AUTSACDA occurrence CTLLISxxxx où xxxx représente la classe de commandes.

Si l'occurrence n'existe pas pour la classe, le contrôle n'est pas effectué. Sinon, si la valeur testée 1 est égale à :
- O : le contrôle est effectué ;

- N : le contrôle n'est pas effectué.

Les chaînes 1 et 2 donnent les différentes dates qui peuvent être contrôlées :

- DA1E, DA2E ou DAE3 : date 1, date 2 ou date 3 de l'en-tête de commande ;

- DA1L, DA2L ou DA3L : date 1, date 2 ou date 3 de la ligne de commande.

Si une des dates de l'en-tête de commande (DAXE) est référencée dans la chaîne 1, une autre date de l'en-tête de commande (DAXE) doit également être référencée dans la chaîne 2.

De même, si une des dates de la ligne de commande (DAXL) est référencée dans la chaîne 1, une autre date de la ligne de commande (DAXL) doit également être référencée dans la chaîne 2.

Ce paramétrage doit être en adéquation avec le paramétrage des types de ventilation (GTVCA) utilisés pour les différents transferts en comptabilité concernés.

Le contrôle est effectué uniquement pour les lignes de commandes pour lesquelles l'article acheté et le mode d'achat sont définis en lissage (case "Lissage" cochée dans la gestion des articles achetés et dans la gestion des modes d'achat). Il est effectué :

- à la création d'une ligne de commande ;

- à la modification d'une des dates de la ligne de commande (date1, date 2, ou date 3) si celle-ci est concernée par le contrôle ;

- à la modification d'une des dates de l'en-tête de commande (date 1, date 2, ou date 3) si celle-ci est concernée par le contrôle.

Ces différents contrôles ne sont pas effectués pour les commandes et/ou les lignes de commandes générées à partir des traitements suivants, les dates concernées ne pouvant pas être renseignées :

- génération des commandes à partir des demandes d'achats (GTDAC, TDAI, TGDAI) ;

- génération des appels d'achats pour un marché (TGAMA) ;

- génération des commandes d'achats par fournisseur (TGCD A) ;

- génération d'acompte ;

- génération des devis (TGDVA) ;

- génération des remises de fin de période (TRFPA) ;

- ajustement d'engagement après facture (TAEFA) ;

- calcul des révisions liées au marché après commande (TREVAC) ;

- création d'une ligne de commande bénéficiaire (cas des détails de remise (GDRLA)).

En facture, le contrôle est effectué en fonction du paramètre AUTSAFAA occurrence CILLIS.

Si la valeur testée 1 est égale à :

- O : le contrôle est effectué ;

- N : le contrôle n'est pas effectué.

Les chaînes 1 et 2 donnent les différentes dates qui peuvent être contrôlées :

- DA1E, DA2E ou DAE3 : date 1, date 2 ou date 3 de l'en-tête de facture si renseignée, sinon date 1, date 2 ou date 3 de l'en-tête de commande ;

- DA1L, DA2L ou DA3L : date 1, date 2 ou date 3 de la ligne de facture.

Si une des dates de l'en-tête (DAXE) est référencée dans la chaîne 1, une autre date de l'en-tête (DAXE) doit également être référencée dans la chaîne 2.

De même, si une des dates de la ligne de facture (DAXL) est référencée dans la chaîne 1, une autre date de la ligne de facture (DAXL) doit également être référencée dans la chaîne 2.

Ce paramétrage doit être en adéquation avec le paramétrage des types de ventilation (GTVCA) utilisés pour les différents transferts en comptabilité concernés.

Le contrôle est effectué uniquement pour les lignes de factures pour lesquelles l'article acheté et le mode d'achat sont définis en lissage :

- à la valorisation de la facture via le bouton "VALORISATION" du contrôle facture (GFAA) pour les factures :
 - saisies directement dans le contrôle facture (GFAA),
 - générées à partir du traitement de duplication des factures (TDFAA),
 - générées à partir du traitement de génération automatique de factures (TGFAA, TGFAE),
 - générées à partir du traitement de génération de factures de co/sous-traitance (TGFCSA) ;
- lors de l'intégration des factures (TTFCA).

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GCDA - Commandes d'achats (*Transaction SAICDA*)

GLCA - Lignes de commandes d'achats (*Transaction SAILCA*)

GTDAC - Génération de commandes à partir de DA (*Transaction SAIDAC*)

TDAI - Génération de commandes à partir de DA (*Transaction SATDAI*)

TGDAI - Génération automatique de commandes à partir de DA (*Transaction SATGDAI*)

TGAMA - Génération des appels d'achats pour un marché (*Transaction SATGAM*)

TGCDA - Génération des commandes d'achats / fournisseur(s) (*Transaction SATGCD*)

TGDVA - Génération des devis (*Transaction SATGDV*)

TREVAC - Calcul des révisions liées au marché après cde (*Transaction SATREVC*)

TRFPA - Génération des remises de fin de période (*Transaction SATRFP*)

TAEFA - Ajustement d'engagement après facture (*Transaction SATAEF*)

GFAA - Contrôle facture (*Transaction SAIFAA*)

TTFCA - Intégration des factures d'achats (*Transaction SATTFC*)

Mise en place

Les occurrences CTLLISxxxx (avec xxxx égale à la classe de commandes) du paramètre AUTSACDA ne sont pas créées par la release. Vous devez les créer manuellement pour toutes les classes de commandes pour lesquelles vous voulez mettre en place ce contrôle.

L'occurrence CTLLIS du paramètre AUTSAFAA est créée automatiquement par la release avec la valeur testée 1 égale à "N".

Contrôle facture

Ajout du libellé de la plus petite étape des commandes rattachées à la facture.
Cette information correspond à l'intitulé long de l'étape (GETPA).

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GFAA - Contrôle facture (*Transaction SAIFAA*)

GKFAA - Contrôle facture (*Transaction SAIFAA*)

GFAAC - Contrôle facture (*Transaction SAIFAAC*)

GFAAG - Facturation globale (*Transaction SAIFAAG*)

GFAAGC - Facturation globale (*Transaction SAIFAAGC*)

GFAAD - Facturation détaillée (*Transaction SAIFAAD*)

GFAADC - Facturation détaillée (*Transaction SAIFAADC*)

Éléments de listes de demandes ou commandes d'achats

Ajout du libellé réduit de l'étape de la demande d'achats ou de la commande (GETCA) dans la grille.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GELCA - Éléments de listes de demandes ou commandes achats (Transaction SAIELC)

Intégration des lignes en erreur : sas facture

Ajout de critères au traitement : fourchette de sélection sur les établissements et chemin de composition des établissements.

Si le chemin n'est pas mentionné, il est possible de sélectionner un ou plusieurs établissements compris dans la fourchette de valeurs définies.

En revanche, si un chemin est précisé, la fourchette de sélection des établissements doit se référer à un unique établissement (avec des bornes égales). Les données sont alors sélectionnées pour l'ensemble des établissements qui font partie de la composition d'établissements, telle que définie par le chemin indiqué, en commençant par l'établissement spécifié.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TLFEA - Intégration des lignes en erreur : SAS facture (Transaction SATLFE)

Mise en place

S'il existe une duplication de la transaction du produit, des interventions manuelles sont requises :

- Première possibilité : supprimer la duplication, puis la recréer à partir de la transaction produit ;
- Deuxième possibilité : modifier l'objet de la transaction résultant de la duplication pour qu'il soit égal à "satlfe". Ensuite dans la gestion Association transaction - formulaire (GAOF), sur la transaction dupliquée, supprimer la personnalisation en utilisant l'écran détail "Suppression" et en cliquant sur le bouton "Suppression". Après cela, positionnez-vous sur la transaction modèle et recréez la transaction dupliquée en utilisant l'écran détail "Duplication" et en cliquant sur le bouton "Duplication".

Pour finir, relancez le mnémonique client avec l'option "R:" pour rouvrir la transaction avec le nouveau formulaire.

Calcul des révisions liées au marché

Lorsque le calcul des révisions est effectué de manière détaillée (une ligne de révision est créée par ligne de commande ou de réception) pour le même article que la ligne d'origine, ajout de la possibilité que la ligne de révision créée ait le même impact en immobilisation que la ligne de commande ou de réception révisée ceci, afin qu'éventuellement une fiche d'immobilisation provisoire puisse être créée pour la ligne de révision.

Explications

Ajout de l'occurrence REVISION du paramètre AUTSAIMO.

Si la valeur testée 1 est égale à :

- N : le mode d'achat de la ligne de révision, donné par équivalence du mode d'achat de la ligne origine (GTRC), ne doit pas avoir influence en immobilisation ;
- O : le mode d'achat de la ligne de révision, donné par équivalence du mode d'achat de la ligne origine (GTRC), doit avoir la même influence en immobilisation que le mode d'achat de la ligne origine. Ainsi, si le mode d'achat de la ligne de commande ou de réception à l'origine de la ligne de révision a influence sur les immobilisations, le mode d'achat de la ligne de révision a également influence sur les immobilisations, ce qui va permettre de créer une fiche d'immobilisation provisoire pour la ligne de révision.

Remarque : la fusion de la fiche d'immobilisation de la ligne de commande ou de réception révisée avec la fiche d'immobilisation de la ligne de révision correspondante n'étant pas effectuée en standard, il est nécessaire qu'elle soit réalisée dans l'Application Immobilisations.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GTRC - Equivalences de modes d'achat (Transaction SAITRC)

TREVAC - Calcul des révisions liées au marché après cde (Transaction SATREVC)

TREVA - Calcul des révisions liées au marché après réc. (Transaction SATREV)

Mise en place

L'occurrence REVISION du paramètre AUTSAIMO est créée automatiquement par la release avec la valeur testée 1 égale à "N".

Lignes de demandes d'achats

En création d'une ligne de demande d'achats, possibilité de ne pas proposer l'intitulé à la saisie du code article.

Explications

Pour cela, ajout de la valeur C pour le paramètre INT associé au mnémonique de la gestion des lignes de demandes d'achats.

Si la valeur du paramètre vaut :

- O : l'intitulé de la ligne de demande d'achats est proposé en création de ligne, ainsi que lors de la modification du code article d'une ligne de demande d'achats déjà existante (comme auparavant) ;
- N : l'intitulé de la ligne de demande d'achats est proposé en création de ligne mais n'est pas proposé lors de la modification du code article d'une ligne de demande d'achats déjà existante (comme auparavant) ;
- C : l'intitulé de la ligne de demande d'achats n'est pas proposé en création d'une ligne, ainsi que lors de la modification du code article d'une ligne de demande d'achats déjà existante.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GDAL - Lignes de demandes d'achats (Transaction SAIDAL)

Bon à payer

Modification du contrôle des prix et du contrôle des quantités afin que les lignes ajoutées à la facture soient considérées en écart ou non.

Explications

Pour le contrôle de l'écart sur les prix, cela dépend de la chaîne 1 du paramètre AUTSATAC occurrence CTLPRXxxxx (où xxxx représente la classe d'achats).

Pour le contrôle de l'écart sur les quantités, cela dépend de la chaîne 1 du paramètre AUTSATAC occurrence CTLQTExxxx (où xxxx représente la classe d'achats).

Dans les deux cas, si la chaîne 1 vaut :

- O ou non renseignée : les lignes ajoutées à la facture sont en écart ;
- N : les lignes ajoutées à la facture ne sont pas en écart.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TTAC - Bon à payer (Transaction SATTAC)

Contrôle des échéances

La gestion des échéances détaillées (GECD) a été modifiée pour répondre au besoin de l'Application Ventes. La case à cocher "Retenue de garantie" devient "Conditions particulières" avec trois valeurs possibles (occurrences du paramètre RGTSGECD) :

- A : Retenue de garantie (valeur équivalente à l'ancienne case "Retenue de garantie" cochée) ;
- I : Aucune (valeur équivalente à l'ancienne case "Retenue de garantie" non cochée) ;
- D : Paiement direct (nouvelle valeur).

Le paiement direct est géré uniquement pour les échéances utilisées dans les commandes de ventes. Aussi, il n'est pas possible de choisir cette option, dans un détail d'échéance (GECD), si l'échéance est utilisée dans l'application Achats. De même, il n'est pas possible d'utiliser une échéance avec un détail d'échéance défini en paiement direct, dans l'application Achats.

Pour cela, des contrôles ont été ajoutés, dans toutes les transactions de l'application Achats, où une échéance est présente, afin de vérifier que celle-ci ne possède pas un détail d'échéance en paiement direct (valeur "D").

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GECD - Echéances détaillées (Transaction SGIECD)

GFOU - Fournisseurs (Transaction SAIFOU)

GMARA - Marchés (Transaction SAIMAR)

GMADA - Lignes de marchés de type 1 (Transaction SAIMAD)

GMALA - Lignes de marchés de type 2 (Transaction SAIMAL)

GCMP - Compléments des marchés publics (Transaction SAICMP)

GPACA - Paramétrage des demandes d'acomptes (Transaction SAIAPA)

GDAI - Demandes d'achats (Transaction SAIDAE)

GCDA - Commandes d'achats (Transaction SAICDA)

GCAE - Echéances des commandes (Transaction SAICAE)

SAICSF - Co-traitants/sous-traitants de la facture (Transaction SAICSF)

GTFOA - Fournisseurs de transfert (Transaction SAIFOA)

GTMARA - Interface des marchés (Transaction SAITMR)

GTMADA - Interface des lignes de marché (Transaction SAITMD)

GTMPA - Sas des compléments des marchés publics (Transaction SAITMP)

GTDAI - Interface des demandes d'achats (Transaction SAITCD)

GTCDA - Commandes d'interface (Transaction SAITCD)

GTFBFA - Factures achats à intégrer : données brutes (Transaction SAITFB)

GTFCFA - Factures achats : Interface (Transaction SAITFC)

Lignes de factures à intégrer : données brutes

Lors de la création d'une ligne de données, si le numéro séquentiel (NUSSATDB) n'est pas saisi, il est désormais affecté automatiquement.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

SAITDB - Lignes de factures à intégrer : données brutes (Transaction SAITDB)

Nouvelle expérience utilisateur

Page objet des articles achetés 360

Vue d'ensemble d'un article acheté permettant de visualiser un certain nombre d'informations concernant son activité.

Explications

Détail des informations disponibles :

- suivi d'activité concernant le chiffre d'affaires de l'article pour une période donnée ;
- dernière commande (date, fournisseur et prix commandé HT de la dernière commande) ;
- fournisseur le plus fréquent (fournisseur et nombre de commandes) ;
- évolution prix facturé (prix facturé HT, date de facture et fournisseur de la facture ayant le prix facturé le plus élevé, prix facturé HT, date de facture et fournisseur de la facture ayant le prix facturé le moins élevé) ;
- dernière facture (date de facture, fournisseur et prix facturé de la dernière facture) ;
- délai d'approvisionnement (délai le plus court, date de commande et fournisseur de la commande ayant le délai d'approvisionnement le plus court, délai le plus long, date de commande et fournisseur de la commande ayant le délai d'approvisionnement le plus long) ;
- nombre de lignes de commandes en cours pour cet article ;
- nombre de lignes de commandes en retard de livraison pour cet article ;
- nombre de lignes de commandes retournées et en attente de réception pour cet article ;
- références articles/fournisseurs (nombres de références valides et nombre de références arrivant à échéance) ;
- si l'Application e-Procurement est gérée, nombre d'articles catalogues valides ;
- si l'Application e-Procurement est gérée, catalogues (liste de trois catalogues des articles-catalogues associés à l'article acheté).

Des informations complémentaires sont accessibles à partir de la fiche :

- caractéristiques (unité d'achat, article immobilisé ou non, article stocké ou non, article vendu ou non, article maintenu ou non) ;
- conditions tarifaires (prix d'achat tarif, présence d'une écotaxe et montant de cette écotaxe) ;
- contact interne (prénom et nom, adresse électronique et numéro de téléphone du gestionnaire de l'article acheté) ;
- informations qualitatives (contrôle qualité géré ou non, pays de fabrication, écolabel, économie circulaire, emballage, conception) ;
- typologie article (catégorie article) ;
- informations comptables (compte, poste, segment, taxe, lissage) ;
- informations article immobilisé (seuil, type de transfert, type d'immobilisation, type d'amortissement, plan d'amortissement comptable).

Transactions concernées

NOATA - Article acheté 360 (Transaction SAOATA)

Corrections

WebService des références articles/fournisseurs de transfert

Pour que l'intégration en exploitation fonctionne, correction afin de ne pas devoir saisir tous les champs présents dans le fichier json pour la table SATAF.

Modification du connecteur Provigis

1) Modification nécessaire pour intégrer les changements effectués par Provigis, relatifs à l'accès à la fiche fournisseur.

2) Possibilité de saisir un mot de passe Webservice sur plus de 30 caractères.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GKPVG - Informations du fournisseur via Provigis (Transaction SACPVGF)

GSEA - Services externes achats (Transaction SAIISE)

Mise en place

1) Demander un nouveau mot de passe Webservice à Provigis et le mettre à jour dans les Services externes achats (GSEA). Le nouveau mot de passe doit contenir un caractère spécial.

Modification des informations comptables à la réception

Dans le cadre de la comptabilité publique, il n'est pas possible d'ajouter, modifier ou supprimer une ventilation par CGR pour une ligne de réception.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GVCG - Ventilations par CGR (Transaction SAIVCG)

Livraison des demandes de services

Lors de la livraison d'une demande de services en temps réel, prise en compte des règles d'affectation des dépôts et des emplacements lors d'une entrée en stock.

L'entrée en stock peut être réalisée soit dans un dépôt client, soit lors de l'enregistrement d'une demande de services qui implique une quantité négative.

Lors de la livraison d'une demande de services sans dépôt à l'en-tête, si un lot est présent, correction du contrôle (message SALCA098) vérifiant qu'il n'y ait pas de différence entre l'établissement physique du nouveau dépôt indiqué sur la ligne et celui de l'ancien dépôt afin que celui-ci ne se déclenche que si nécessaire.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GRDA - Livraison des demandes de services (Transaction SAIRDA)

SAILAL - Détails par lots et emplacements (Transaction SAILAL)

Demandes et commandes d'achats

Diverses corrections dans le cas de l'utilisation de l'option "Remise à zéro" du menu "Champ" (exemple : problème de non création des conditions de facturation et des échéances résolu).

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GDAI - Demandes d'achats (Transaction SAIDAE)

GCDA - Commandes d'achats (Transaction SAICDA)

Commandes d'achats

Lors de la modification de la date au plus tôt de l'en-tête de commande, correction de la mise à jour des stocks projetés pour les lignes de la commande ayant influence en stock.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GCDA - Commandes d'achats (Transaction SAICDA)

Affectation du compte des immobilisations provisoires

Correction de la mise à jour du compte de l'immobilisation provisoire pour une ligne de réception ou de facture pour laquelle la taxe est gérée en prorata et que la définition du mode de TVA associé indique qu'un mouvement est créé, lors de la comptabilisation (TVCCx), sur un compte dédié pour la partie de TVA non récupérable.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TIMOR - MAJ immobilisations provisoires après réception (Transaction SATIMOR)

TIMO - MAJ des immobilisations provisoires après facture (Transaction SATIMO)

Duplication des références articles/fournisseurs

Dans le cas de la duplication d'une référence article/fournisseur avec modification de l'établissement (établissement renseigné dans les colonnes à modifier), duplication des rubriques associées si la case "Duplication des rubriques" est cochée.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TDRAF - Duplication des références articles / fournisseurs (Transaction TDRAF)

Intégration des documents associés aux factures

1) Ajout de la possibilité d'arrêter le traitement après un nombre d'erreurs paramétrable.

2) Ajout d'une case à cocher "Prise en compte des fichiers en erreur".

Si cette case est cochée, elle permet de retraiter les fichiers en erreur et sans erreur.

Si elle n'est pas cochée, les fichiers en erreur ne sont pas repris.

Par défaut, cette case est cochée.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TTDDA - Intégr. des documents associés aux factures (Transaction SATTDD)

Mise en place

Ajout du paramètre PR1 associé au traitement. Ce paramètre est livré avec la valeur "0" (zéro) qui signifie que le traitement ne s'arrête pas à un seuil d'erreurs.

Pour paramétrer un seuil d'erreurs, créez, via les paramètres supportés par un objet (GTIOBP), une ligne de données pour le paramètre PR1 avec la valeur correspondant au nombre d'erreurs souhaité.

Associez ensuite, cette valeur aux paramètres du traitement (GTITBP).

Purge des signatures multicritères

Correction de l'affichage de l'heure de blocage dans le fichier résultat.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TPSMA - Purge des signatures multicritères (Transaction SATPSM)

Lignes de réceptions en montant

Lors du détachement d'une ligne de réception en montant d'une réception, correction de la mise à jour de l'encours du marché et de la ligne de marché associée à la ligne de réception, dans le cas où la classe de la commande (GNCA) indique que le contrôle de mise à jour de l'encours du marché est effectué en commande et en réception.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

SAILRM - Lignes de réceptions en montant (*Transaction SAILRM*)

Création des équipements

Amélioration des temps de réponse lors de la création des équipements à partir des lignes de réceptions.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

SAILCR - Lignes de réceptions en quantité (*Transaction SAILCR*)

Déclaration d'échanges de biens par voie informatique

Modification du type de fichier afin que le fichier magnétique soit téléchargeable à partir de la gestion des fichiers des travaux (GTCFIJ).

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EDEBAM - Déclaration échanges biens par voie informatique (*Transaction SAEDEBM*)

Modules

Modifications

SACLAD - Factures avec lecture automatique de documents

1) Modification des occurrences du paramètre TI1SATFB utilisées dans le cadre de la lecture automatique de documents afin de les harmoniser avec celles utilisées pour la facture électronique (module SACFEL - Factures électroniques).

2) Lecture du prix unitaire depuis le fichier envoyé par les composants communs Cegid. Ce prix est affecté à la ligne de facture à intégrer concernée, au moment du traitement d'alimentation de la facture d'achats à intégrer (TLFBA).

3) Revue des écrans, ainsi que de la grille, du conteneur des factures d'achats à intégrer : données brutes (GKTFBA) afin d'avoir une vue plus globale sur les informations des lignes. De plus, simplification des boutons permettant l'intégration de la facture d'achats.

4) Evolution du bouton "Découper" de la gestion des lots de documents à facturer (GKLDFA) afin de ne pas attendre le retour du fichier résultat.

5) Ajout du bouton "Découper tous les lots complétés", dans la gestion des lots de documents à facturer (GKLDFA), permettant de découper tous les lots dont le statut est à compléter.

6) Affichage du champ "Erreur recherche domiciliation" au lieu du champ "Erreur recherche de l'échéance pour le mode de règlement" dans le conteneur des factures d'achats à intégrer : données brutes (GKTFBA).

7) En facturation directe, recherche, dans les articles référencés par fournisseur (GRAF), de l'article à proposer dans les lignes de factures à intégrer ainsi que du CGR.

8) Ajout de la consultation CEWFA permettant d'obtenir un aperçu des événements liés à la dématérialisation Achats. Cette consultation inclut les événements associés à la facture électronique ainsi qu'à la Lecture Automatique de Documents (LAD).

9) Lors de l'appel du traitement d'alimentation des factures d'achats à intégrer (TLFBA), gestion du numéro de commande dans les lignes de factures à intégrer.

En cas de présence d'un numéro de commande, création d'une seule ligne par numéro de commande, dans l'onglet "Facture sur commande" de la gestion des factures achats à intégrer : données brutes (GKTFBA), même si x lignes sont lues pour la commande.

Pour chaque ligne de facture lue par le composant commun, alimentation de l'onglet "Factures directes" de la gestion des factures achats à intégrer : données brutes (GKTFBA) avec toutes les informations disponibles pour chaque ligne.

10) Le texte de l'occurrence ORILAD du paramètre AUTSALDF indique si le produit Cegid XRP Ultimate est en mode On Premise ou On Demand ainsi que le niveau d'utilisation (intégration ou production).

11) Possibilité de proposer la quantité facturée, le prix facturé, le prix tarif facturé et/ou le montant facturé et de pouvoir effectuer un contrôle de cohérence du montant facturé par rapport au prix facturé et à la quantité

facturée.

12) Ajout de la proposition automatique du destinataire au niveau de la gestion des lots de documents à facturer (GLDFA).

13) Stockage du document .json, renvoyé par les composants communs Cegid et contenant toutes les informations de la facture, au niveau du CEWFA.

14) Proposition du destinataire, à partir des gestionnaires du fournisseur (GTFG), au niveau de la gestion des factures achats à intégrer : données brutes (GKTFBA).

15) Lecture du pied de page au niveau de la facture d'achats à intégrer. Ces informations sont stockées dans un nouvel onglet "Pied facture directe" du conteneur des factures d'achats à intégrer : données brutes (GKTFBA).

16) Nouvelle gestion du champ "Facture sur commande" dans les factures d'achats à intégrer : données brutes (GKTFBA).

17) S'il n'y a pas de document centralisé, les données présentes dans les factures d'achats à intégrer : données brutes (GKTFBA) sont supprimées lors de l'intégration de la facture en exploitation sinon, elles sont supprimées par le traitement d'intégration des documents associés aux factures (TTDDA).

18) Ajout du type de document "FLUX_LAD" dans la gestion des documents : Types (GTDTY) permettant de stocker et de lire le résultat rapporté par les composants communs dans les documents associés à la consultation des événements liés à la LAD et la facture électronique (CEWFA).

19) Amélioration de la recherche de la domiciliation bancaire à partir d'un IBAN.

20) Amélioration de la proposition du fournisseur à partir du SIRET.

Explications

3) Simplification des boutons :

Désormais, seuls deux boutons sont présents : le bouton "Proposition" et le bouton "Intégration.

Le bouton "Proposition" permet de proposer les informations manquantes (fournisseur si non renseigné, domiciliation bancaire, ...).

Le bouton "Intégration" permet de faire, à la fois, les propositions et l'intégration de la facture d'achats et des documents.

Pour cela, le paramètre PRM a été associé au mnémonique du conteneur des factures d'achats à intégrer : données brutes (GKTFBA) avec la valeur "DM".

7) En facturation directe, s'il n'y a pas d'article précisé sur la ligne, l'article est recherché dans la gestion des articles référencés par fournisseur (GRAF).

La recherche s'effectue pour :

- le fournisseur et l'établissement ;
- le marché non renseigné ;
- le taux de TVA ;
- le type de la référence article/fournisseur égal à "DM".

La référence article/fournisseur doit être valide à la date donnée par l'occurrence DATRAF du paramètre AUTSAFEL.

Si une référence est trouvée, le CGR est alors recherché dans une rubrique associée à cette référence (GARURAF). Cette rubrique est donnée par la chaîne 1 de l'occurrence FD-CGR du paramètre AUTSAFEL. Si cette recherche ne permet pas de trouver un CGR, celui-ci est alors affecté par le texte de cette même occurrence.

NB : cette fonctionnalité est également utilisée dans le module Factures électroniques .

10) En On Premise, le texte ne doit pas être renseigné.
En On Demand, le texte doit être renseigné avec la valeur "SAAS".

11) Une fois la facture récupérée dans la gestion des factures achats à intégrer : données brutes (GKTFBA), si, entre la quantité facturée, le prix facturé, le prix tarif facturé et le montant facturé, certaines informations sont renseignées et d'autres non, ajout de la possibilité d'essayer de proposer les informations manquantes à partir de celles présentes.

Cette fonctionnalité dépend de l'occurrence CTLCAL du paramètre SACLAD.

Si la valeur testée 1 vaut :

- O : proposition des informations manquantes (quantité facturée, prix facturé, prix tarif facturé ou montant facturé) ;
- N : pas de proposition.

Exemple : si la quantité facturée et le montant facturé sont renseignés alors que le prix facturé ne l'est pas, calcul du prix facturé en divisant le montant facturé par la quantité facturée et affectation du prix facturé calculé dans le prix tarif facturé.

Cette occurrence donne également la possibilité de faire un contrôle de cohérence du montant facturé par rapport au prix facturé et à la quantité facturée.

Si la valeur testée 2 vaut :

- O : contrôle de cohérence du montant facturé par rapport au prix facturé et à la quantité facturée ;
- N : pas de contrôle de cohérence.

12) Cette proposition est effectuée grâce à l'occurrence GESDES du paramètre AUTSALDF.

Si la valeur testée 1 vaut :

- O : proposition du gestionnaire dans le destinataire si le gestionnaire existe en tant qu'occurrence du paramètre DESSAFAA ;
- N : pas de proposition du destinataire.

14) Cette proposition est effectuée grâce à l'occurrence PROPDES du paramètre AUTSAFEL.

Si la valeur testée 1 vaut :

- O : proposition d'un gestionnaire du fournisseur dans le destinataire à condition que le gestionnaire existe en tant qu'occurrence du paramètre DESSAFAA ;
- autre valeur ou occurrence inexistante : pas de proposition du destinataire.

La chaîne 1 donne la fonction du gestionnaire du fournisseur à proposer.

La chaîne 2 donne le rôle du gestionnaire du fournisseur à proposer.

S'il existe plusieurs gestionnaires pour le fournisseur avec la fonction et le rôle paramétrés, le premier gestionnaire trouvé est proposé.

16) Le champ "Facture sur commande" est proposé en fonction du type du fournisseur. Il détermine comment les factures sont intégrées et quel contenu des onglets du conteneur des factures d'achats à intégrer : données brutes (GKTFBA) est repris dans le contrôle facture.

A l'intégration :

- E : seul l'en-tête de la facture est repris ;
- L : l'onglet "Factures directes" est repris avec le détail des lignes de factures directes ;
- O : l'onglet "Facture sur cde" est repris ;
- P : l'onglet "Pied facture directe" est repris avec les montants cumulés des lignes, par numéro de TVA.

Le type du fournisseur doit être en cohérence avec ces valeurs.

La reprise de l'existant a été réalisée en remplaçant la valeur "N" par la valeur "L" pour le champ "Facture sur commande".

18) Ce document est stocké dans la consultation des événements liés à la LAD et la facture électronique (CEWFA).

- On Premise : ce nouveau type de document, nommé "FLUX_LAD", est inclus dans la gestion des documents : Types (GTDTY). Le chemin de stockage doit être ajusté en fonction du contexte spécifique du client ;
- On Demand : les paramétrages sont livrés.

19) Modification de la recherche de la domiciliation bancaire :

- si le code SWIFT est renseigné, recherche d'une domiciliation bancaire pour l'IBAN et le code SWIFT ;
- si le code SWIFT n'est pas renseigné ou si aucune domiciliation bancaire n'a été trouvée pour l'IBAN et le code SWIFT, recherche d'une domiciliation bancaire pour l'IBAN uniquement.

Dans les deux cas, si plusieurs domiciliations bancaires sont trouvées, message d'erreur.

20) Recherche, dans les adresses de tiers (GTIA), d'un tiers et d'une adresse pour lesquels le SIRET est égal au SIRET lu dans le fichier .json puis, recherche, dans la gestion des fournisseurs (GFOU), d'un fournisseur pour lequel le tiers et l'adresse de facturation sont égaux aux tiers et adresses trouvés pour le SIRET.

Si plusieurs fournisseurs correspondent à cette recherche, aucun fournisseur n'est proposé et un message d'erreur est stocké dans la zone "Erreur fournisseur" de la gestion des factures d'achats à intégrer : données brutes (GKTFBA).

Si un seul fournisseur est trouvé, celui-ci est proposé.

Si aucun fournisseur n'est trouvé, deux possibilités : soit la recherche s'arrête là et aucun fournisseur n'est donc proposé soit de nouvelles recherches sont déclenchées. Cela dépend de l'occurrence PROPFOU du paramètre AUTSALAD.

Si la valeur testée 1 vaut :

- N : aucune autre recherche n'est déclenchée et le fournisseur n'est pas proposé ;
- O : une nouvelle recherche est déclenchée pour tenter de proposer un fournisseur.

Pour aboutir, cette recherche nécessite que les codes fournisseurs soient égaux aux codes tiers. Elle est effectuée de la façon suivante :

Recherche, dans les adresses de tiers (GTIA), d'une adresse pour laquelle le SIRET est égal au SIRET lu dans le fichier .json.

Si plusieurs adresses sont trouvées, la première adresse est prise et si le tiers correspondant à cette adresse existe en tant que fournisseur dans GFOU (code fournisseur égal au code tiers), il est proposé dans le fournisseur.

Si une seule adresse est trouvée et si le tiers correspondant à cette adresse existe en tant que fournisseur dans GFOU (code fournisseur égal au code tiers), il est proposé dans le fournisseur.

Si aucune adresse n'est trouvée, pour les fournisseurs français, le fournisseur est alors recherché en fonction du numéro de TVA intracommunautaire. Cette recherche est identique, sur le principe, à celle réalisée à partir du SIRET. Elle est effectuée, en priorité, dans la gestion des adresses (GTIA) puis, si le fournisseur n'est toujours pas trouvé dans la gestion des tiers (GTIE).

Une fois toutes les recherches effectuées, si aucun fournisseur n'a pu être proposé, un message d'erreur est stocké dans la zone "Erreur fournisseur" de la gestion des factures d'achats à intégrer : données brutes (GKTFBA).

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GKLDFA - Lots de documents à facturer (*Transaction SAILDF*)

TLFBA - Alimentation de factures d'achats à intégrer (*Transaction SATLFBA*)

GKTFBA - Factures achats à intégrer : données brutes (*Transaction SAITFB*)

TTDDA - Intégr. des documents associés aux factures (*Transaction SATTDD*)

SACFEL - Factures électroniques

1) Revue des écrans, ainsi que de la grille, du conteneur des factures d'achats à intégrer : données brutes (GKTFBA) afin d'avoir une vue plus globale sur les informations des lignes.

2) Affichage du champ "Erreur recherche domiciliation" au lieu du champ "Erreur recherche de l'échéance pour le mode de règlement" dans le conteneur des factures d'achats à intégrer : données brutes (GKTFBA).

3) En facturation directe, recherche, dans les articles référencés par fournisseur (GRAF), de l'article à proposer dans les lignes de factures à intégrer ainsi que du CGR.

4) Ajout de la consultation CEWFA permettant d'obtenir un aperçu des événements liés à la dématérialisation Achats. Cette consultation inclut les événements associés à la facture électronique ainsi qu'à la Lecture Automatique de Documents (LAD).

5) Proposition du destinataire, à partir des gestionnaires du fournisseur (GTFG), au niveau de la gestion des factures achats à intégrer : données brutes (GKTFBA).

6) Lecture du pied de page au niveau de la facture d'achats à intégrer. Ces informations sont stockées dans un nouvel onglet "Pied facture directe" du conteneur des factures d'achats à intégrer : données brutes (GKTFBA).

7) Nouvelle gestion du champ "Facture sur commande" dans les factures d'achats à intégrer : données brutes (GKTFBA).

8) S'il n'y a pas de document centralisé, les données présentes dans les factures d'achats à intégrer : les données brutes (GKTFBA) sont supprimées lors de l'intégration de la facture en exploitation sinon, elles sont supprimées par le traitement d'intégration des documents associés aux factures (TTDDA).

9) Amélioration de la recherche de la domiciliation bancaire à partir d'un IBAN.

Explications

3) En facturation directe, s'il n'y a pas d'article précisé sur la ligne, l'article est recherché dans la gestion des articles référencés par fournisseur (GRAF).

La recherche s'effectue pour :

- le fournisseur et l'établissement ;
- le marché non renseigné ;
- le taux de TVA ;
- le type de la référence article/fournisseur égal à "DM".

La référence article/fournisseur doit être valide à la date donnée par l'occurrence DATRAF du paramètre AUTSAFEL.

Si une référence est trouvée, le CGR est alors recherché dans une rubrique associée à cette référence (GARURAF). Cette rubrique est donnée par la chaîne 1 de l'occurrence FD-CGR du paramètre AUTSAFEL. Si cette recherche ne permet pas de trouver un CGR, celui-ci est alors affecté par le texte de cette même occurrence.

5) Cette proposition est effectuée grâce à l'occurrence PROPDES du paramètre AUTSAFEL.

Si la valeur testée 1 vaut :

- O : proposition d'un gestionnaire du fournisseur dans le destinataire à condition que le gestionnaire existe en tant qu'occurrence du paramètre DESSAFAA ;
- autre valeur ou occurrence inexistante : pas de proposition du destinataire.

La chaîne 1 donne la fonction du gestionnaire du fournisseur à proposer.

La chaîne 2 donne le rôle du gestionnaire du fournisseur à proposer.

S'il existe plusieurs gestionnaires pour le fournisseur avec la fonction et le rôle paramétrés, le premier gestionnaire trouvé est proposé.

7) Le champ "Facture sur commande" est proposé en fonction du type du fournisseur. Il détermine comment les factures sont intégrées et quel contenu des onglets du conteneur des factures d'achats à intégrer : données brutes (GKTFBA) est repris dans le contrôle facture.

A l'intégration :

- E : seul l'en-tête de la facture est repris ;
- L : l'onglet "Factures directes" est repris avec le détail des lignes de factures directes ;
- O : l'onglet "Facture sur cde" est repris ;
- P : l'onglet "Pied facture directe" est repris avec les montants cumulés des lignes, par numéro de TVA.

Le type du fournisseur doit être en cohérence avec ces valeurs.

La reprise de l'existant a été réalisée en remplaçant la valeur "N" par la valeur "L" pour le champ "Facture sur commande".

9) Modification de la recherche de la domiciliation bancaire :

- si le code SWIFT est renseigné, recherche d'une domiciliation bancaire pour l'IBAN et le code SWIFT ;
- si le code SWIFT n'est pas renseigné ou si aucune domiciliation bancaire n'a été trouvée pour l'IBAN et le code SWIFT, recherche d'une domiciliation bancaire pour l'IBAN uniquement.

Dans les deux cas, si plusieurs domiciliations bancaires sont trouvées, message d'erreur.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GKTFBA - Factures achats à intégrer : données brutes (*Transaction SAITFB*)

TTDDA - Intégr. des documents associés aux factures (*Transaction SATTDD*)

RSE/CSRD - Connecteur bilan carbone

Evolution de l'extraction des données carbone Achats, afin :

- de prendre en compte les données de l'application ESG Advanced si elle est installée ;
- d'avoir, dans le fichier ASCII (.csv) généré, le code APE du fournisseur au lieu du pays, dans la colonne "Code APE du fournisseur" ;
- de ne pas avoir de décalage de données dans les colonnes si l'une d'elles contient un caractère égal au caractère séparateur de colonnes.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EDCAA - Extraction des données carbone Achats (*Transaction SAEDCA*)

Structures de données

Modifications de tables

SATFB - Factures achats à intégrer : données brutes

Modification des colonnes :

ID3SATFB - Identifiant domiciliation : passe sur 34 caractères